

dant de longues années est un épuisement sérieux et injustifiable des ressources du pays. La question qui s'offre naturellement à notre jugement est alors celle-ci : — Pourquoi ne pas placer cet argent entre les mains de nos compagnies canadiennes dont l'intérêt est si étroitement lié au progrès du Canada, à moins qu'il ne soit clairement démontré que les compagnies étrangères font des affaires dans des conditions leur permettant d'offrir aux Canadiens des avantages que ceux-ci ne sauraient trouver dans les compagnies canadiennes? On va voir, pourtant, que c'est le contraire qui arrive actuellement, et qu'il vaut mieux par conséquent, dans l'intérêt des assurés, rechercher les services d'une compagnie canadienne que de s'adresser à une compagnie étrangère.

### **Pertes et Deceptions pour des Milliers de Personnes**

Plus on étudie ou approfondit la question, plus on en vient à la conclusion que l'époque est arrivée de bien faire comprendre aux gens les effets de l'encouragement outré dont on fait preuve à l'égard des compagnies étrangères, et aussi de les entretenir d'autres sujet se rattachant aux affaires de l'assurance sur la vie, par exemple, des pertes sérieuses et des déceptions qui ne manqueront pas de s'abattre un jour ou l'autre sur des milliers d'assurés et sur leurs familles, par suite du fiasco inévitable qui attend chacune des sociétés d'assurance mutuelles ou fraternelles, sur lesquelles est fondée toute la confiance d'un grand nombre de personnes en quête d'assurance pour la protection de leur famille.

### **Les Bénéfices sont plus grands**

Les affaires d'assurance sur la vie sont comparativement très simples et n'imposent aucune condition en vertu desquelles les assurés d'une compagnie canadienne ne pourraient obtenir les mêmes avantages ni les mêmes bénéfices qui peuvent être offerts par une compagnie étrangère. En premier lieu, il faut remarquer que non seulement le taux de la mortalité au Canada